

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Synthèse bimestrielle au 1^{er} mars 2019

Après un mois de janvier à la pluviométrie plutôt contrastée et une fin de mois marquée par la constitution d'un important stock de neige, le mois de février a été peu arrosé sur l'ensemble du bassin. Globalement, sur la période de novembre 2018 à février 2019, les cumuls pluviométriques affichent des déficits de 10 à 25 % sur la majorité du bassin.

Concernant les nappes libres du bassin, la période de recharge 2018-2019 entamée fin d'année 2018, s'est poursuivie en ce début d'année 2019, en particulier fin janvier – début février. Ainsi, les niveaux piézométriques sont orientés à la hausse pour la totalité des grands aquifères du bassin et des points de suivi. Toutefois, la période de recharge est pour l'instant mitigée et les niveaux piézométriques se resserrent autour de la moyenne sur l'ensemble du bassin.

Les débits des cours d'eau, à des niveaux faibles les vingt premiers jours de janvier, retrouvent des niveaux élevés durant la dernière décade de janvier et la première décade de février sous l'effet des épisodes pluvieux. Puis, jusqu'à la fin du mois de février, les débits sont en baisse, mais restent soutenus par la fonte du manteau neigeux, liée à des températures élevées pour la saison.

Globalement, l'hydrologie générale est encore déficitaire en janvier sur la quasi-totalité du bassin (95 % des stations de mesures). En revanche, en février pour plus des trois quarts des stations de mesures, la tendance est « humide ». En effet, les débits moyens mensuels de février sont caractérisés par des périodes de retour de 2 à 5 ans humides pour 58 % des stations et sont proches de la normale pour 30 % de stations.

Dans ces conditions, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux valeurs du débit objectif d'étiage (DOE) pour la quasi-totalité des points nodaux (91 %) tout le mois de janvier et pour tous les points nodaux durant le mois de février.

Le remplissage hivernal des réserves amorcé fin 2018 se poursuit. Au 1^{er} mars 2019, le taux de remplissage global des retenues hors convention est de 87,3 %, situation similaire à celle du 1^{er} mars 2018 (88,5 % de remplissage).

Enfin, au cours des mois de janvier et février, aucune nouvelle mesure de restriction ou d'interdiction n'a été prise.

A la sortie de l'hiver, le tarissement des cours d'eau se poursuit en l'absence de précipitations. Les conditions climatiques du printemps (précipitations / températures) seront déterminantes pour assurer une hydraulité satisfaisante, mais aussi pour poursuivre la recharge des nappes et reconstituer un stock de neige disponible à l'entame de la période d'étiage. Enfin, les perspectives de remplissage complet des retenues sont bonnes pour la plupart des bassins, sous réserve d'une pluviométrie proche de la normale sur les mois à venir.



Préfet coordonnateur
du bassin Adour-Garonne

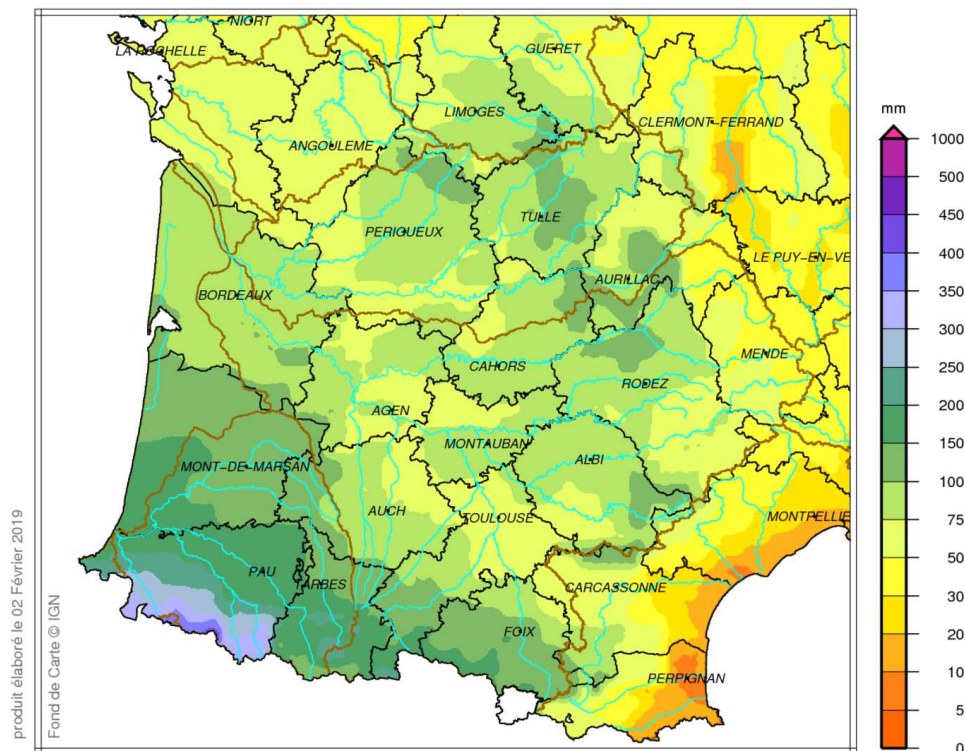
Sommaire

Précipitations mensuelles.....	2	Débits.....	13
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Réserves en eau.....	18
Pluies efficaces.....	6	Niveau des eaux souterraines.....	20
Indicateur d'humidité des sols.....	8	Arrêtés de restriction.....	21
Enneigement.....	10	Glossaire.....	22
Débits journaliers et débits de référence.....	11		

Précipitations mensuelles



Bassin Adour-Garonne
Cumul de précipitations
Janvier 2019



PRÉCIPITATIONS DE JANVIER 2019

C'est un mois de janvier à la pluviométrie contrastée.

La première décade, anticyclonique, est sèche sur l'ensemble du bassin. Au cours de la deuxième décade, l'anticyclone perd de son influence et des perturbations atténuées apportent des pluies faibles. La dernière décade est marquée par une offensive hivernale, avec des perturbations fréquentes et actives donnant des quantités de précipitations irrégulières et de la neige en basse altitude sur les reliefs.

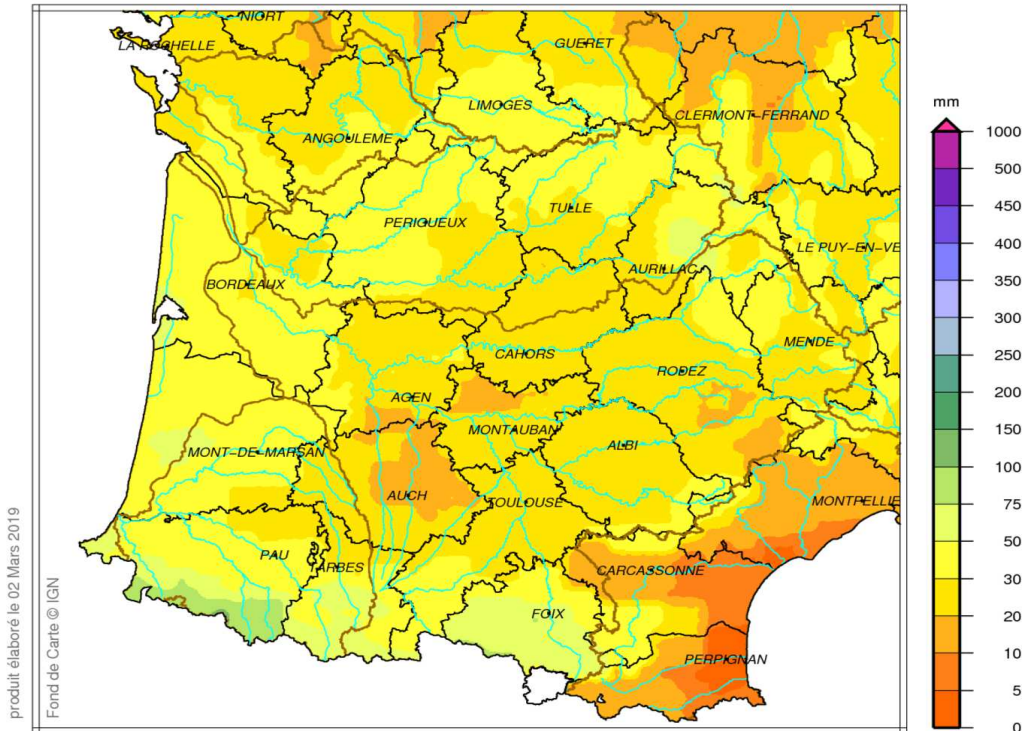
Les cumuls mensuels sont très disparates :

- inférieurs à 50 mm de la Lozère à l'est du Cantal ;
- plus de 100 mm des Landes aux Pyrénées-Atlantiques et sur un large piémont pyrénéen, avec un maximum de 250 à près de 400 mm sur l'ouest des Pyrénées où la neige est tombée en abondance ;
- 50 à 90 mm ailleurs avec localement 100 à 120 mm sur le nord de la Dordogne et de la Corrèze au sud du Tarn.

Précipitations mensuelles



Bassin Adour-Garonne
Cumul de précipitations
Février 2019



produit élaboré le 02 Mars 2019

Fond de Carte © IGN

PRÉCIPITATIONS DE FEVRIER 2019

Le mois de février est peu arrosé.

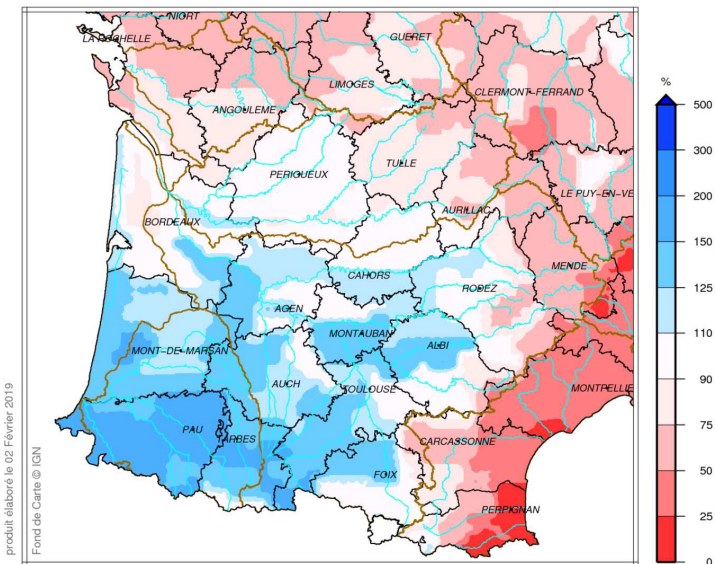
Souvent perturbé jusqu'au 11, le temps reste sec ensuite grâce à la présence d'un anticyclone sur l'Europe.

Les cumuls mensuels de précipitations généralement inférieurs à 40 mm, dépassent ponctuellement les 50 mm dans le Cantal, les départements pyrénéens et les Landes.

Rapport aux normales des précipitations



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Janvier 2019



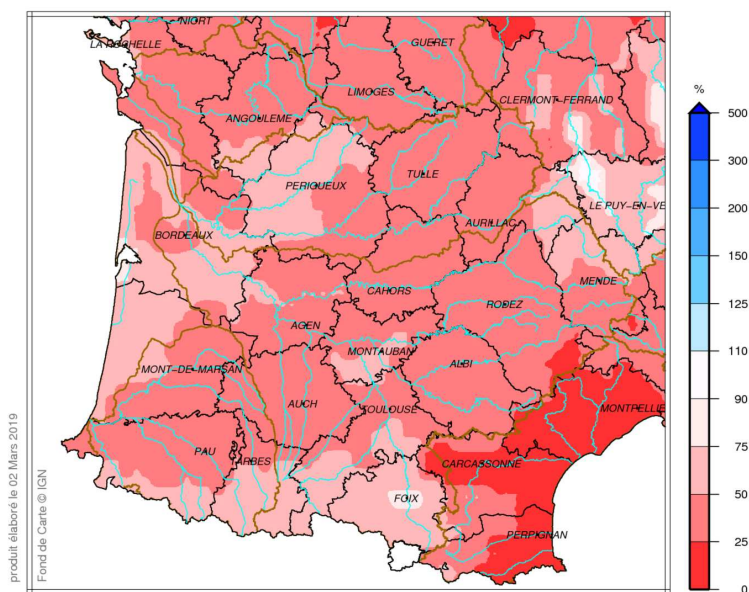
RAPPORT A LA NORMALE DES PRÉCIPITATIONS DE JANVIER 2019

Les cumuls mensuels sont déficitaires de 20 à 40 % en moyenne à proximité du Massif Central et sur le nord des Charentes.

A l'inverse, ils sont excédentaires de 10 à 40 % du département des Landes jusqu'au nord du Tarn et nord-ouest de l'Ariège et de 50 à 80 % des Pyrénées-Atlantiques jusqu'au plateau de Lannemezan (65).



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Février 2019



RAPPORT A LA NORMALE DES PRÉCIPITATIONS DE FÉVRIER 2019

Les cumuls mensuels sont déficitaires de 40 à 70 % sur la majorité du bassin et jusqu'à 80 % en Aveyron.

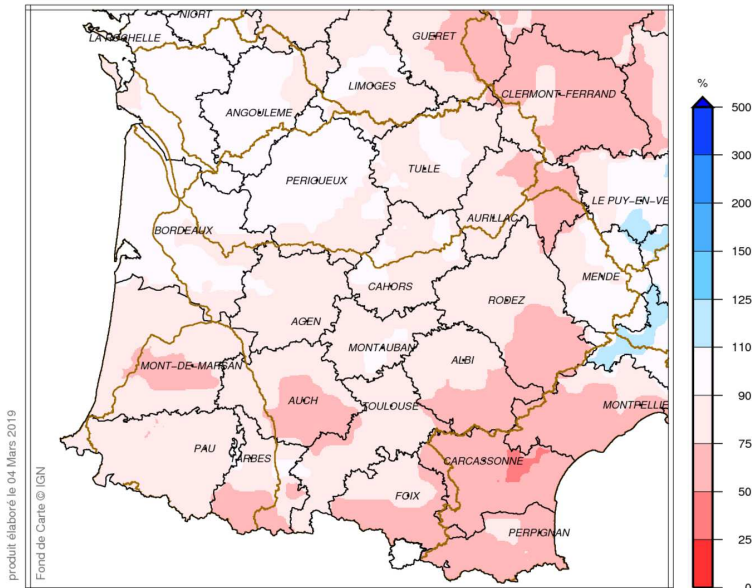
Février 2019 fait partie des 5 mois de février les plus secs en Aveyron depuis 1959. Il occupe la 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} place de la Lozère à la Corrèze, et de la 9^{ème} à la 11^{ème} place sur le reste du bassin. Sur la période récente, février 2012 était nettement plus sec.

Rapport aux normales des précipitations



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2018, 1^{ière} décade à Février 2019, 3^{ième} décade

RAPPORT A LA NORMALE DES PRÉCIPITATIONS DE NOVEMBRE 2018 À FÉVRIER 2019



La période de novembre 2018 à février 2019 a connu 2 mois secs et 2 mois plus ou moins arrosés suivant les zones du bassin.

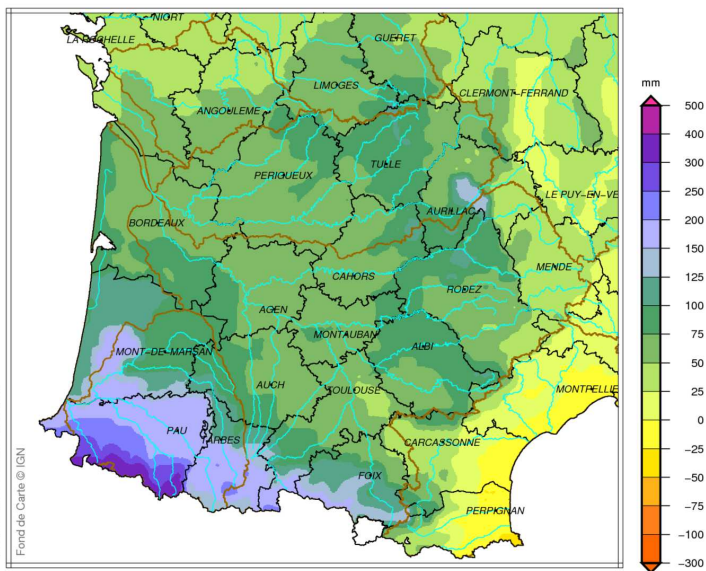
Le cumul des précipitations des 4 derniers mois est proche de la normale sur les Charentes, le nord de l'ex-Aquitaine et en Lozère. Ailleurs, sur le bassin il est généralement faiblement déficitaire (-10 à -25 %, localement -30 % de déficit).

Pluies efficaces



Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Janvier 2019

PLUIES EFFICACES DE JANVIER 2019



Les cumuls de pluies efficaces de ce mois de janvier sont hétérogènes.

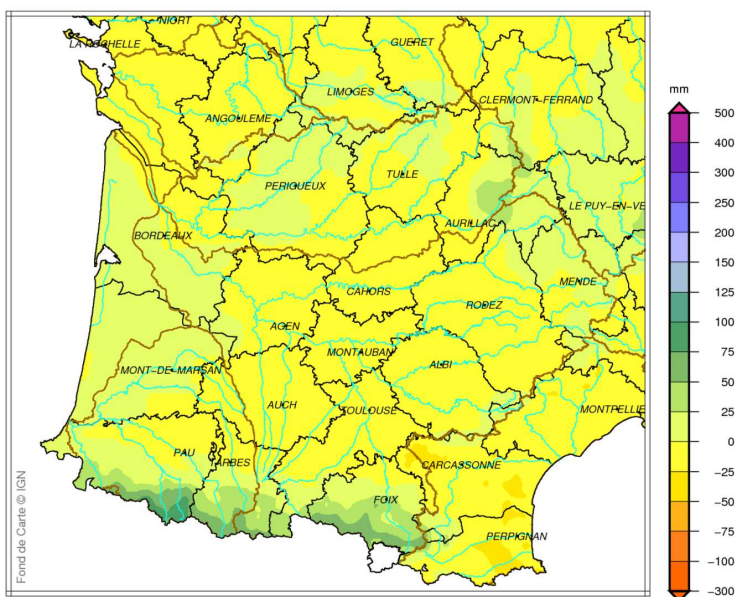
Les plus faibles ne dépassent pas 20 à 40 mm de la Lozère à l'est du Cantal. A l'inverse, on relève plus de 150 mm sur l'ouest des Landes, les Pyrénées-Atlantiques, la majeure partie des Hautes-Pyrénées et le piémont ariégeois avec un maximum de 350 mm sur l'ouest des Pyrénées.

Entre ces deux extrêmes, les cumuls de pluies efficaces varient le plus souvent entre 50 et 100 mm, localement 130 mm sur le relief du Cantal.



Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Février 2019

PLUIES EFFICACES DE FÉVRIER 2019



Les pluies de février ont été faiblement efficaces du Médoc au Pays Basque, en Dordogne, localement sur le nord-est du bassin avec des cumuls de 0 à 10 mm.

Les cumuls de pluies efficaces atteignent 20 à 40 mm sur le sommet du Cantal et 20 à 60 mm sur les Pyrénées, jusqu'à 80 mm ponctuellement. Ailleurs, les cumuls sont négatifs et compris entre 0 et -20 mm.

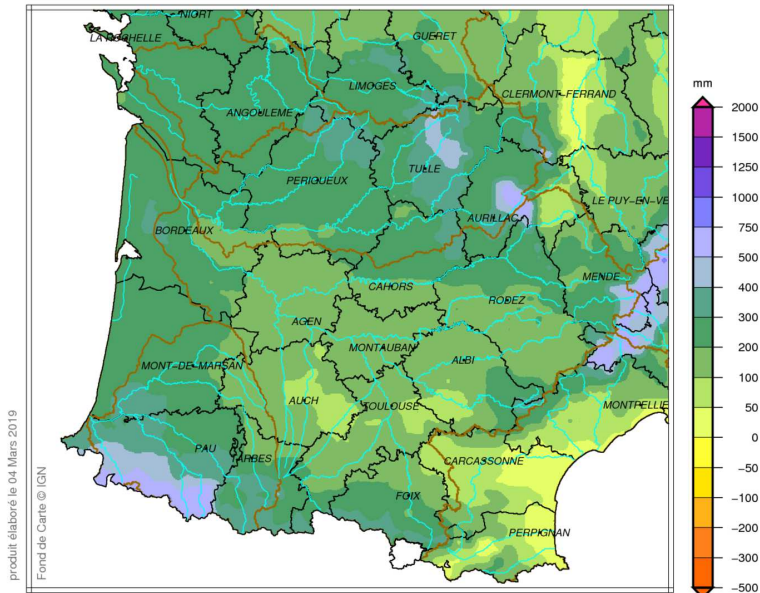
NB : les pluies efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations (RR) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Elles peuvent donc être négatives.

Pluies efficaces



Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2018 à Février 2019

PLUIES EFFICACES DE NOVEMBRE 2018 À FEVRIER 2019



produit élaboré le 04 Mars 2019

Fond de Carte © IGN

Depuis le 1^{er} novembre, le sud de la Lozère, ponctuellement le nord-est du bassin et les Pyrénées (surtout l'ouest) enregistrent les plus fortes valeurs de pluies efficaces cumulées (entre 300 et 750 mm).

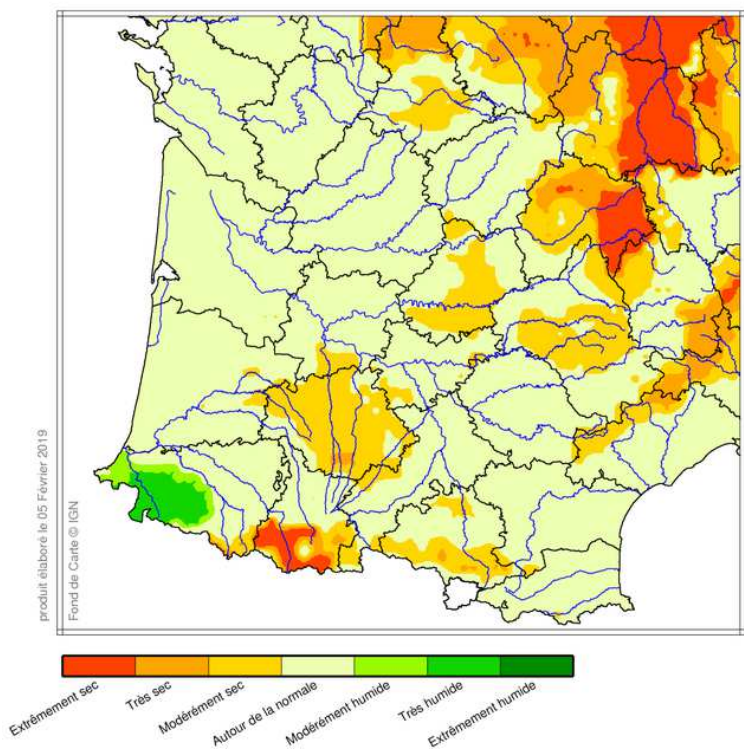
A l'opposé, les cumuls les plus bas (100-180 mm) s'étirent de l'entre-Deux-Mers (33) au sud de l'Aveyron et jusqu'au nord de l'Ariège.

Sur le reste du bassin, les cumuls varient entre 200 et 300 mm.

NB : les pluies efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations (RR) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Elles peuvent donc être négatives.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Janvier 2019 – décade 3



INDICATEUR D'HUMIDITÉ DES SOLS POUR LA 3^{ème} DÉCADE DE JANVIER 2019

Globalement, les sols se sont humidifiés au cours du mois de janvier et en particulier lors de la troisième décade, à la faveur des perturbations fréquentes et actives.

Ainsi, sur la grande majorité du bassin, l'humidité des sols de la 3^{ème} décade de janvier est proche de la normale.

Sur l'ouest des Pyrénées-Atlantiques, les sols sont modérément à très humides.

En revanche, les sols restent modérément secs sur une partie des départements du Lot, de l'Aveyron, de l'Ariège, du Cantal et sur la quasi-totalité du Gers. Ils sont même très secs à extrêmement secs sur le sud des Hautes-Pyrénées, ainsi que le nord et l'est du Cantal.



Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1^{er} Mars 2019

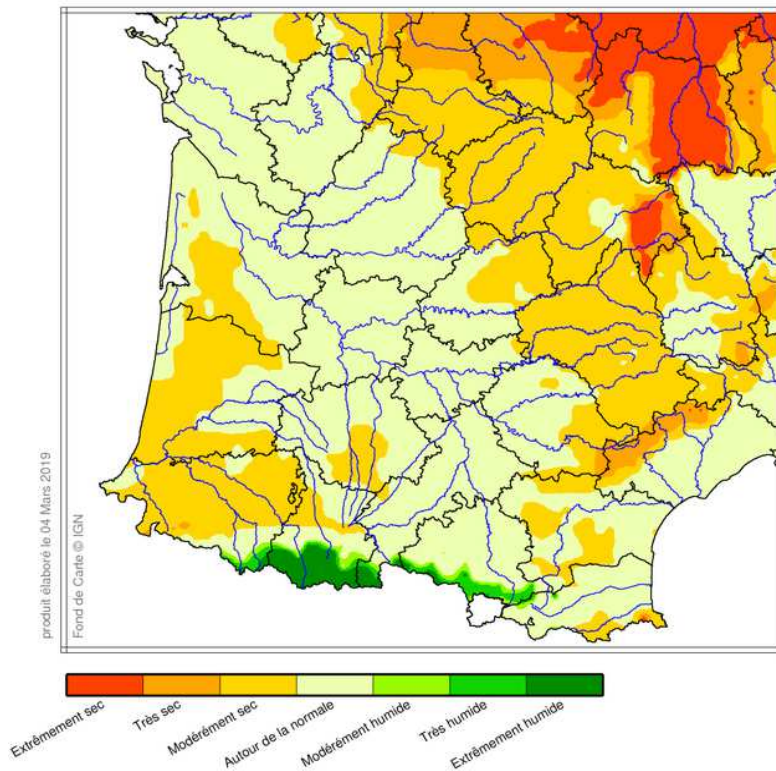
ÉCART À LA NORMALE DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS AU 1^{er} FEVRIER 2019



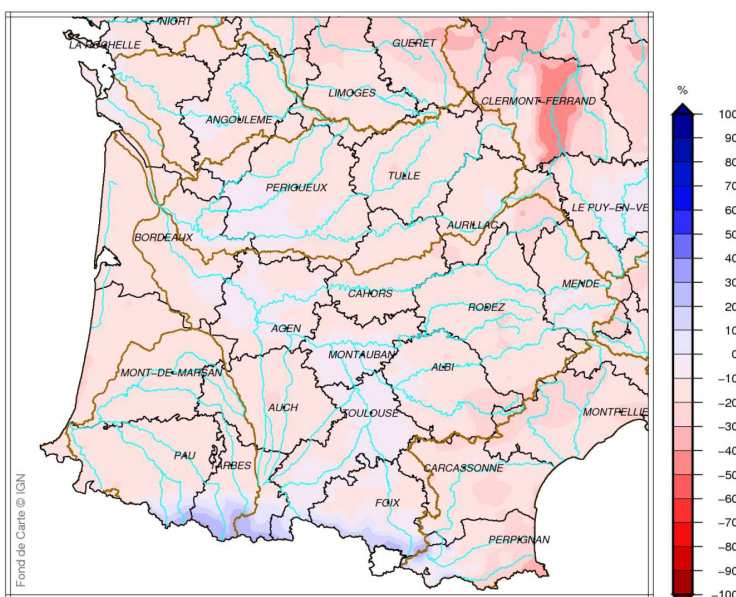
Au 1^{er} février, l'indice d'humidité des sols superficiels a retrouvé des valeurs excédentaires de 10 à 30 % sur quasiment tout le bassin Adour-Garonne, exception faite des Pyrénées où il est proche de la normale et de l'extrême est du bassin où le déficit atteint 10 à 20 %.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Février 2019 – décade 3



Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1 Mars 2019



INDICATEUR D'HUMIDITÉ DES SOLS POUR LA 3^{ème} DÉCADE DE FÉVRIER 2019

Avec un temps sec, en particulier à partir du 11, les sols se sont asséchés au cours du mois de février sur la quasi-totalité du bassin.

Ainsi, pour la 3^{ème} décade de février, les sols sont modérément secs sur la totalité ou quasi-totalité de l'Aveyron, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, de la Lozère et du Cantal, ainsi que sur une partie de la Gironde, du Gers, de la Charente, de la Dordogne, du Lot et du Tarn.

Ils sont même très secs à extrêmement secs sur l'est du Cantal.

A l'inverse, les sols sont très humides à extrêmement humides sur les crêtes pyrénéennes ariégeoises et des Hautes-Pyrénées.

Enfin, de part et d'autre d'un axe allant des Charentes à l'Ariège, l'humidité des sols reste proche de la normale.

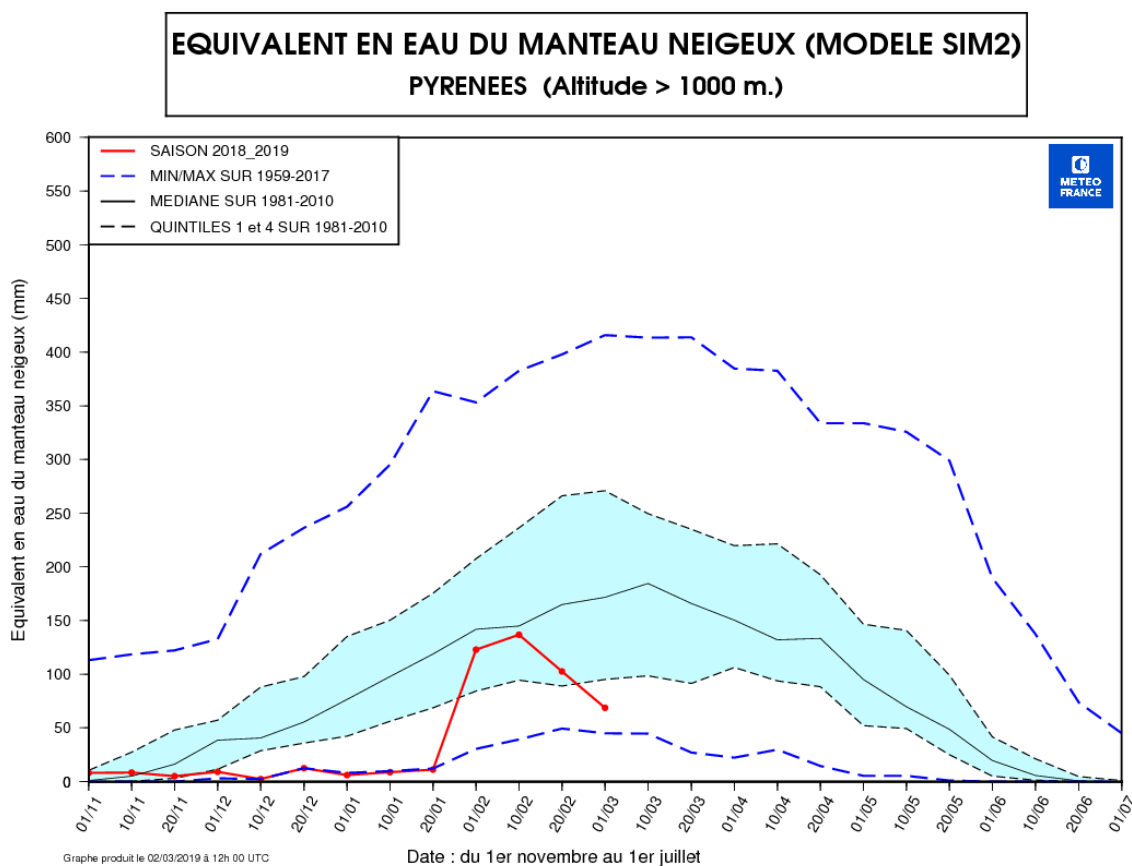
ÉCART À LA NORMALE DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS AU 1^{er} MARS 2019

Au 1^{er} mars, l'humidité des sols est jusqu'à 10 % plus faible que la normale du jour le long de la Garonne et les sols sont 10 à 20 % plus secs ailleurs.

En revanche, les crêtes des Pyrénées sont 10 à 30 % plus humides que la normale d'un 1^{er} mars.

Dans les Landes et en Corrèze, un taux d'humidité si faible à cette époque de l'année, se produit statistiquement 1 fois tous les 10 ans et moins d'1 fois tous les 10 ans en Lozère, dans le Cantal, le Lot et l'Aveyron.

Enneigement



Durant les deux premières décades de janvier, l'équivalent en eau du manteau neigeux de l'ensemble de la chaîne pyrénéenne est très faible (près de 10 mm), proche des minimaux enregistrés sur la période 1959-2017. Il faut attendre la troisième décade de janvier pour voir les premières chutes de neige importantes sur les Pyrénées. Ainsi, durant cette période et pendant la première décade de février, l'équivalent en eau du manteau neigeux augmente significativement et est proche de la médiane.

La tendance s'inverse sur les deux dernières décades de février avec la fonte du manteau neigeux sous l'effet des températures douces. Fin février, le manteau neigeux redevient largement déficitaire (près de 70 mm fin février).

Au 1^{er} mars 2019, l'enneigement est bien plus bas que celui de l'hiver dernier à la même période (près de 250 mm au 1^{er} mars 2018), et également inférieur à celui de l'hiver 2016-2017 (140 mm au 1^{er} mars 2017).

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

JANVIER 2019

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

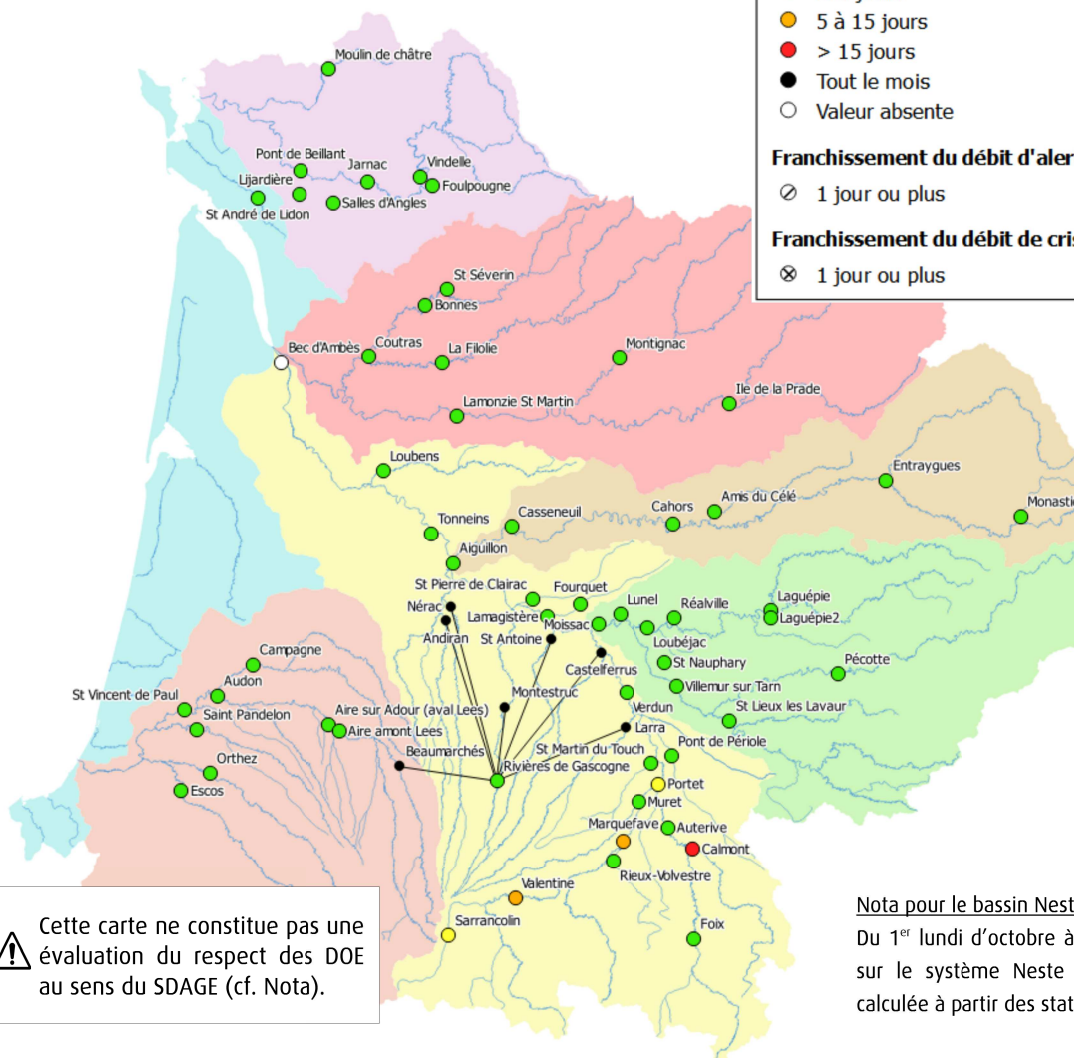
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).



Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Durant le mois de janvier, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE pour 91 % des points nodaux. Seul le bassin Garonne-amont voit ses débits moyens journaliers passer sous les valeurs du débit objectif étiage (DOE) sur 5 points nodaux.

En effet, les valeurs du DOE ont été franchies :

- moins de 5 jours à Sarrancolin sur la Neste (le 13 janvier) ainsi qu'à Portet sur Garonne (les 15 et 16 janvier),
- entre 5 et 15 jours sur la Garonne à Valentine (durant 11 jours, surtout du 13 au 18 janvier) et Marquefave (6 jours consécutifs du 15 au 20 janvier),
- pendant 17 jours consécutifs du 5 au 21 janvier à Calmont sur l'Hers-Vif (fin de la période de soutien d'étiage à partir de la retenue de Montbel au 31 octobre).

En revanche, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux valeurs du débit d'alerte (80 % du DOE) pour tous les points nodaux.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

FEVRIER 2019

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

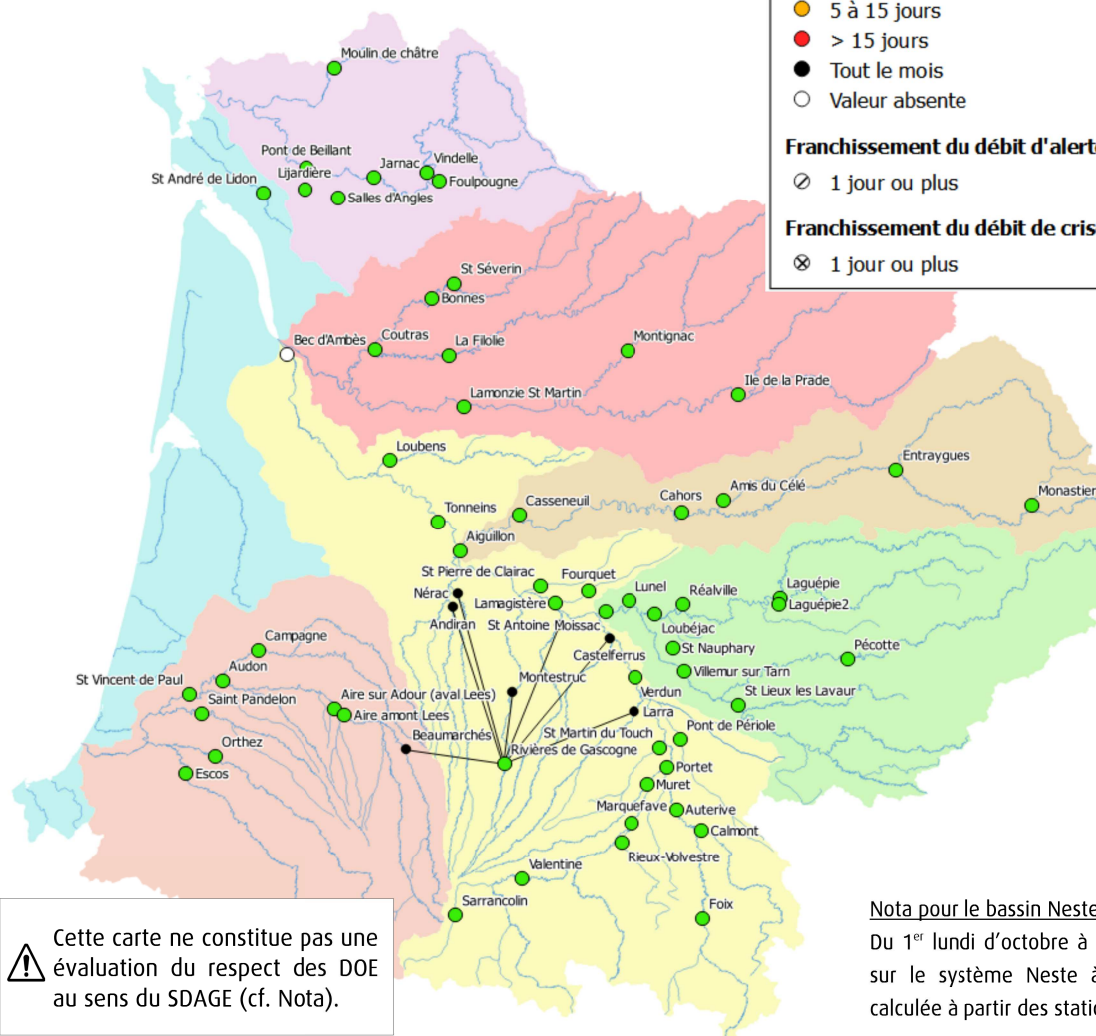
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).



Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Durant le mois de février, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux du bassin.

Rappel : le débit de la Garonne à la station du Bec d'Ambès n'est pas mesurable car sous l'influence des marées. Le gestionnaire (DREAL Nouvelle-Aquitaine) ne fournit pas de données à cette station fictive.

Débits moyens mensuels

JANVIER 2019



Période de retour



Source : www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Après un automne et un début d'hiver sec, la majorité du territoire connaît des perturbations les 10 derniers jours de janvier. Toutefois, les pluies sont irrégulières et ont surtout permis de constituer un important stock de neige. Ainsi, même si les débits sont soutenus en fin de mois, les écoulements restent déficitaires pour la quasi-totalité des stations de mesures (95 %).

En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- supérieures à 2 ans secs et jusqu'à 5 ans secs pour deux tiers des stations concernant l'ensemble du bassin de la Charente et la majorité des bassins de l'Adour, de la Dordogne, de la Garonne et du Tarn-Aveyron ;
- supérieures à 5 ans secs et jusqu'à 10 ans secs pour 23 % des stations, en particulier le bassin du Lot, l'axe Aveyron, le Tarn à Pécotte, la Garonne à Tonneins, la Midouze à Campagne, la Vézère à Montignac.

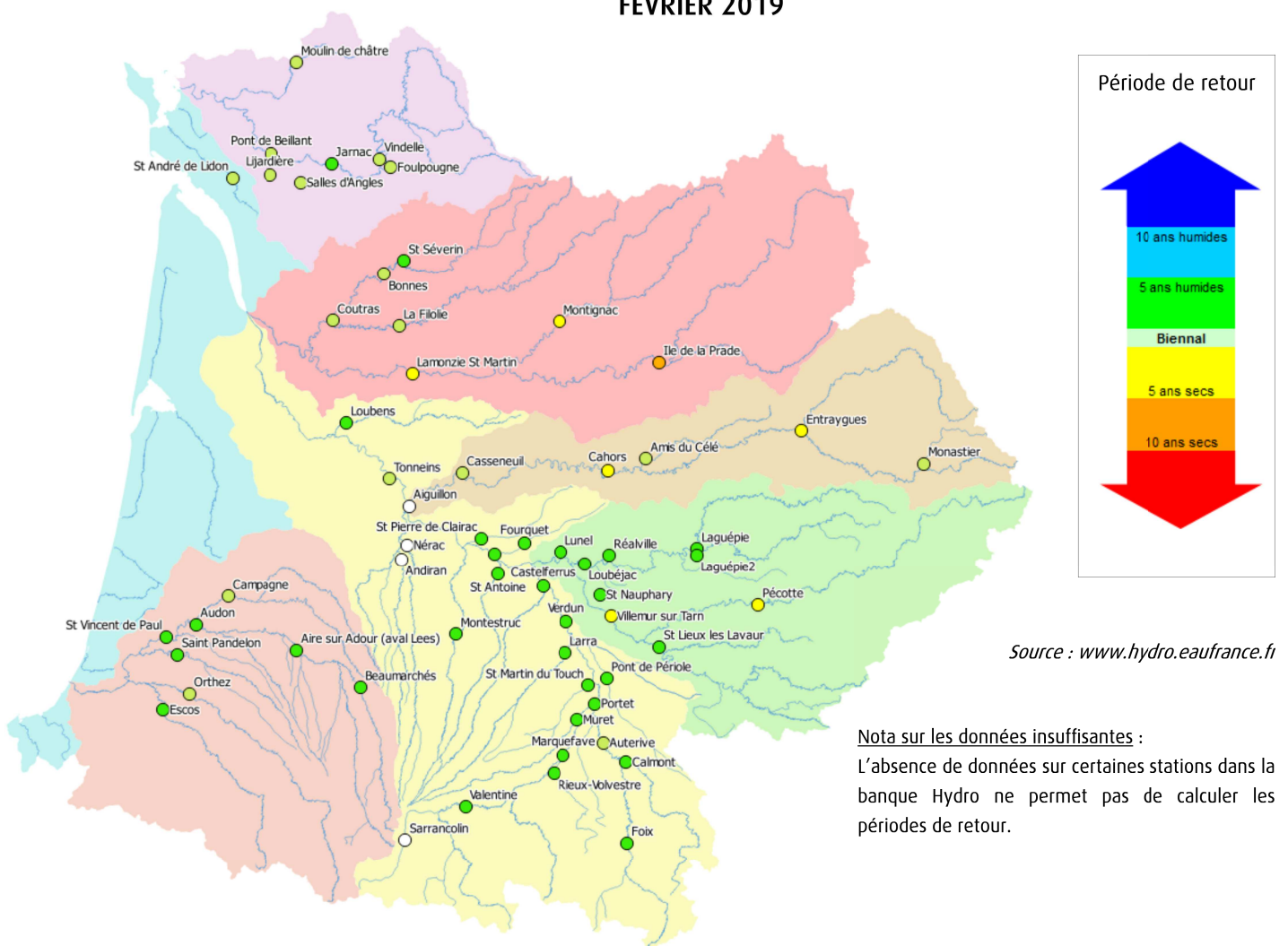
La situation la plus tendue s'observe sur le Lot à Cahors et la Dordogne à Lamonzie-Saint Martin (période de retour des débits moyens mensuels entre 10 et 20 ans secs), ainsi que sur la Dordogne à l'île de la Prade (débit moyen mensuel caractérisé par une période de retour entre 20 et 50 ans secs).

Les débits de janvier sont proches de la normale pour 3 stations seulement : le Gave d'Oloron à Escos, le Bouès à Beaumarchés et l'Arize à Rieux-Volvestre.

Ce mois de janvier est caractérisé par l'absence de débits moyens mensuels de période de retour « humide ».

Débits moyens mensuels

FEVRIER 2019



Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Le mois de février est marqué par de faibles précipitations sur l'ensemble du bassin. Toutefois, sous l'effet de températures élevées pour la saison, les débits sont soutenus par la fonte progressive du manteau neigeux constitué entre mi-janvier et début février, ainsi que par les quelques précipitations du mois.

Ainsi, la situation hydrologique s'améliore pour le mois de février et la tendance est « humide » pour plus des trois quarts des stations de mesures (77 %).

En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour entre 2 et 5 ans humides pour 58 % des stations, en particulier la majorité des bassins de l'Adour, de la Garonne et du Tarn-Aveyron.

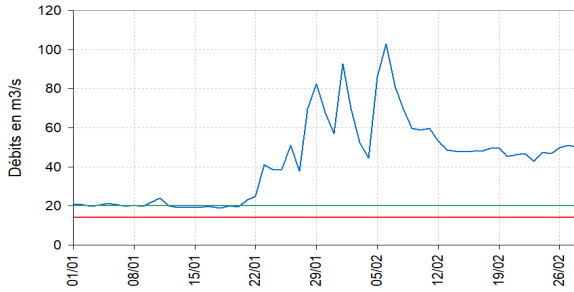
Les débits de février sont proches de la normale pour 30 % stations, notamment la majorité du bassin de la Charente, l'axe Dronne et l'Isle à la Filolie, les affluents du Lot (Célé, Colagne, Lède), l'Ariège à Auterive et la Garonne à Tonneins.

Les écoulements sont encore déficitaires pour 7 stations. Ainsi, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour supérieures à 2 ans secs et jusqu'à 5 ans secs sur les axes Tarn et Lot, ainsi que sur la Dordogne à Lamonzie-Saint Martin et la Vézère à Montignac.

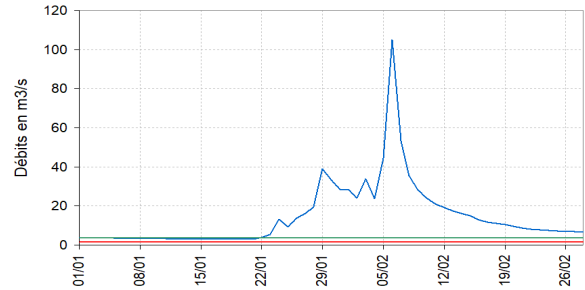
Comme en janvier, la situation la plus tendue s'observe sur la Dordogne à l'Ile de la Prade (débit moyen mensuel caractérisé par une période de retour entre 5 et 10 ans secs).

Axe Garonne

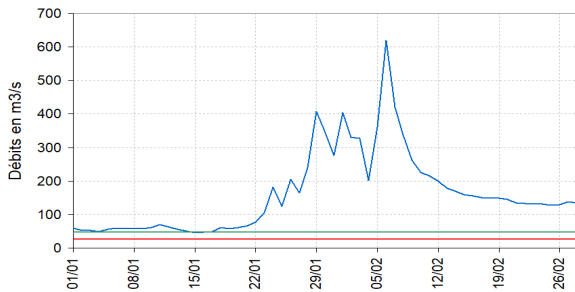
La Garonne à Valentine



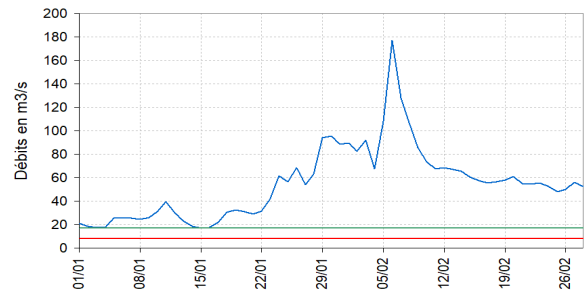
L'Hers-Vif à Calmont



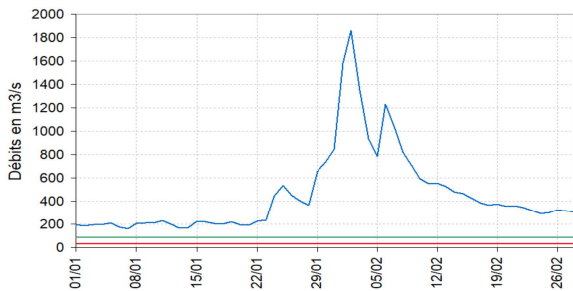
La Garonne à Portet



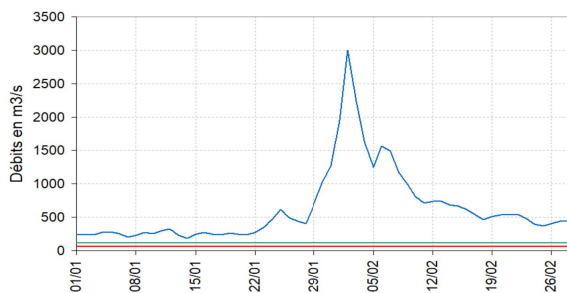
L'Ariège à Auterive



La Garonne à Lamagistère

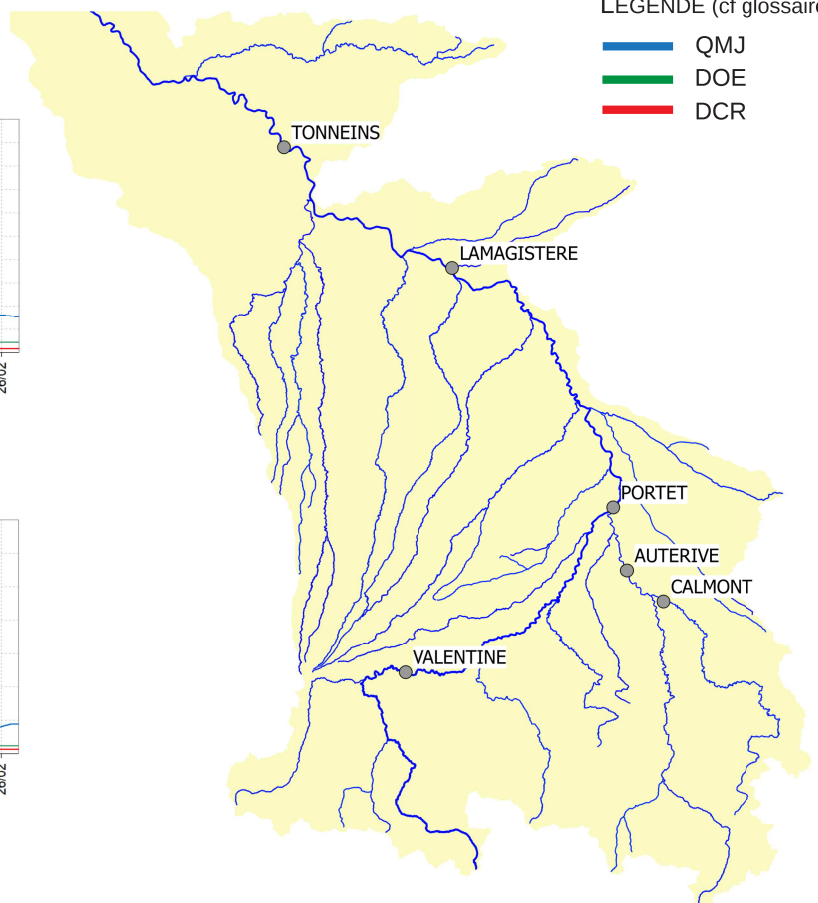


La Garonne à Tonneins



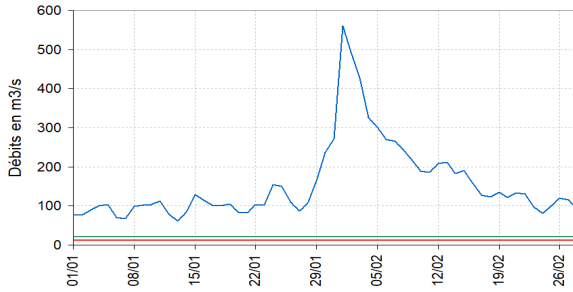
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR

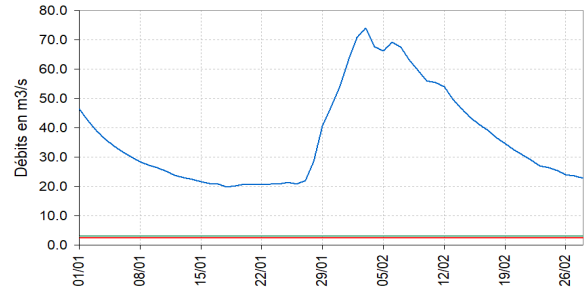


Axe Charente et rive droite de la Garonne

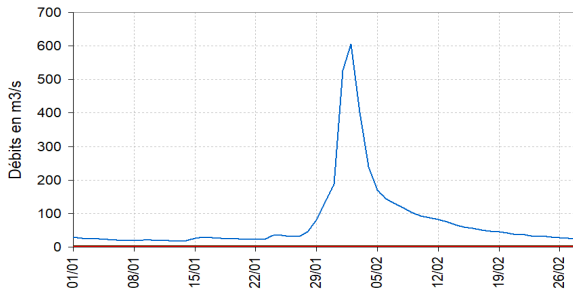
Le Tarn à Villemur sur Tarn



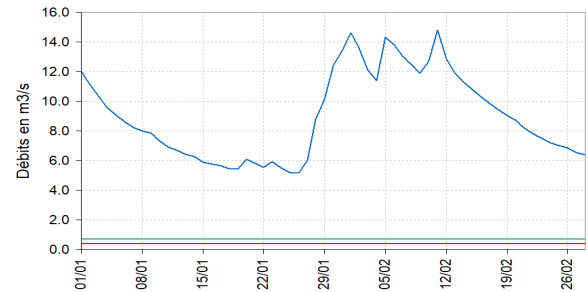
La Charente à Vindelle



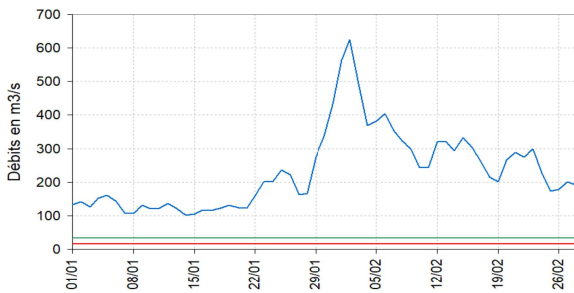
L'Aveyron à Loubéjac



La Boutonne à Moulin de Châtre



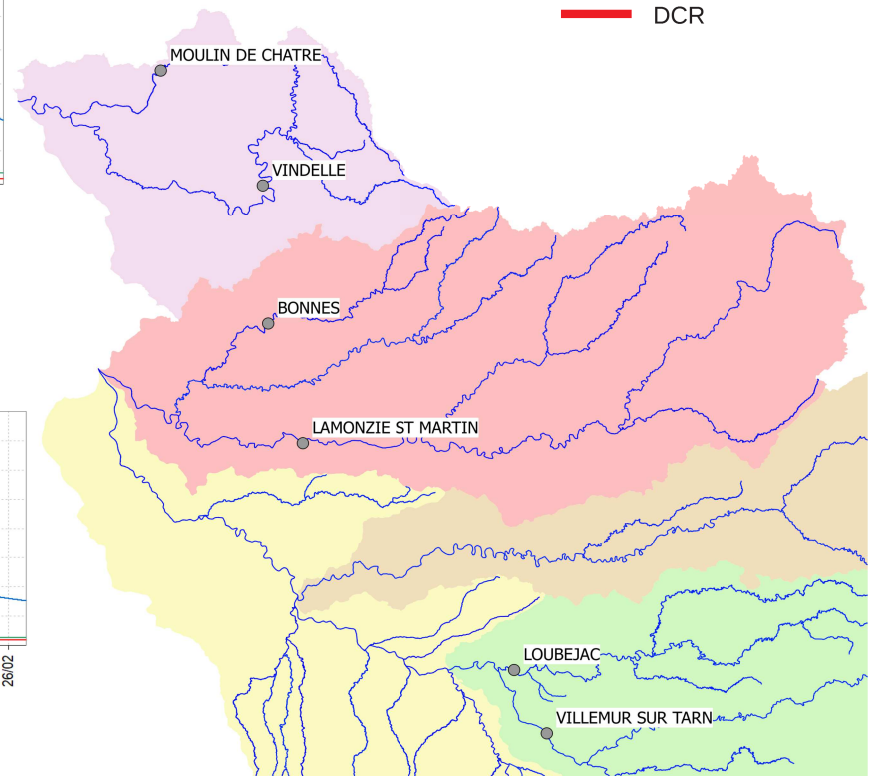
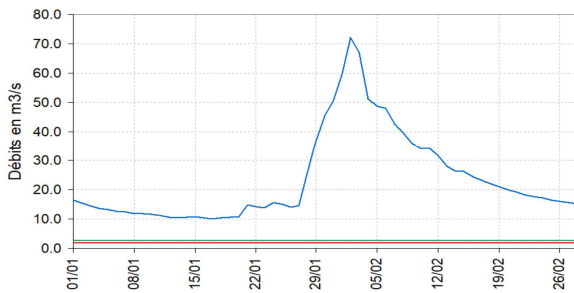
La Dordogne à Lamonzie-St Martin



LÉGENDE (cf glossaire)

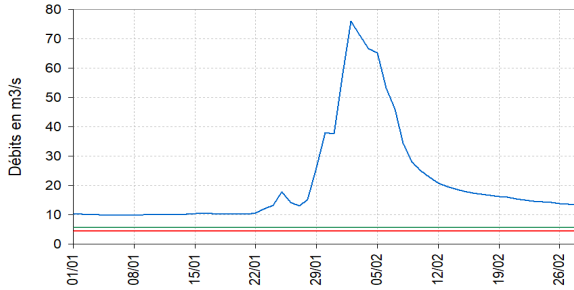
- QMJ
- DOE
- DCR

La Dronne à Bonnes

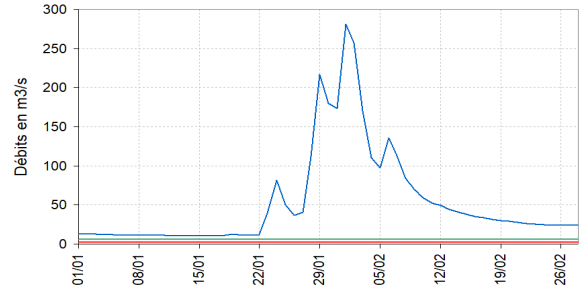


Axe Adour

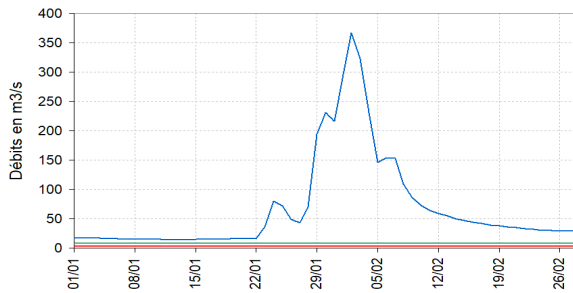
La Midouze à Campagne



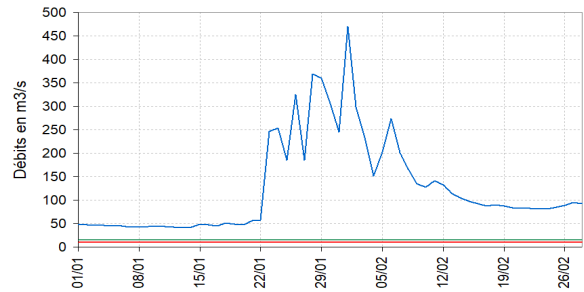
L'Adour à Aire sur Adour (aval Lees)



L'Adour à Audon

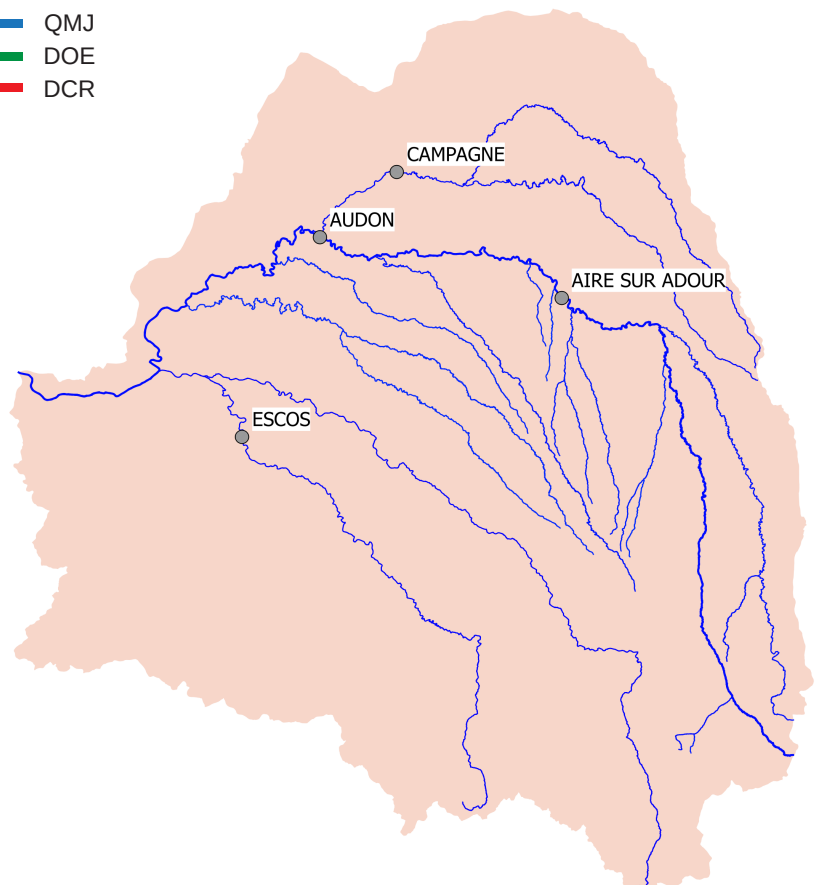


Le Gave d'Oloron à Escos



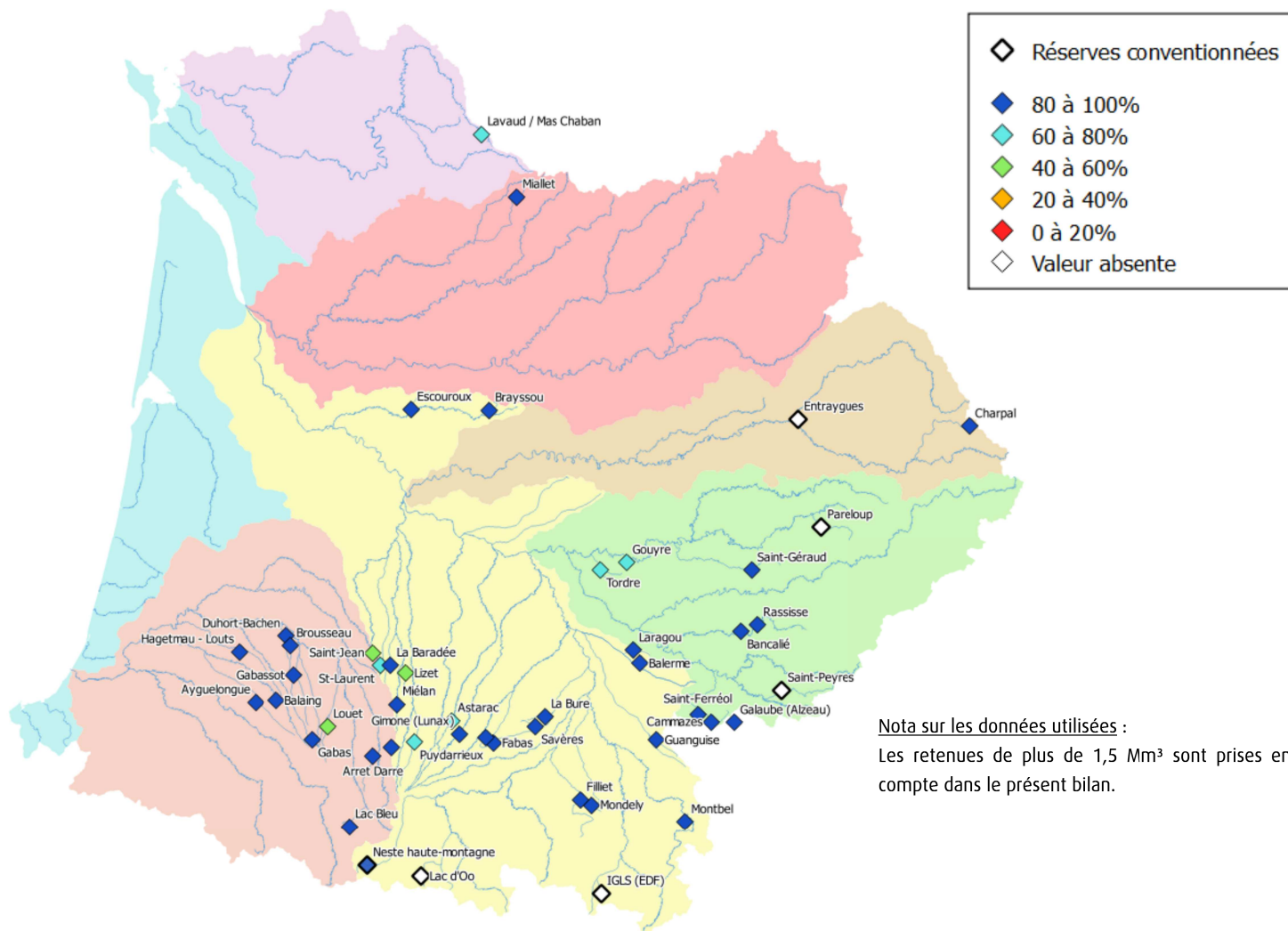
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR



Réserves en eau

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mars 2019



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} mars 2019, le taux de remplissage global des retenues hors convention est de 87,3 % contre 88,5 % à la même période en 2018. Au 1^{er} février 2019, il était de 74,4 % situation similaire à celle du 1^{er} février 2018 (74,8%).

Le remplissage hivernal des réserves amorcé fin 2018 se poursuit. Ainsi, sur les deux premiers mois de l'année, 73 Mm³ ont été stockés.

Pour l'ensemble des sous-bassins, les stocks s'élèvent à plus de 80 %, à l'exception du sous-bassin de la Charente (74,6 %). Les bassins de la Dordogne et du Lot affichent les stocks les plus forts, respectivement de 99,8 % et 100 %.

Les stocks les plus faibles (inférieurs à 60 %) concernent trois retenues de faibles capacités (de 2,5 à 5,2 Mm³) : Louet sur le Louet (59,4 %), Saint-Jean sur la Douze (44,2 %) et Lizet sur l'Osse (40,6 %).

Remarque : les données relatives aux retenues conventionnées ne sont pas fournies en dehors des périodes d'application des conventions pour le soutien d'étiage.

Réserves en eau

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} février et au 1^{er} mars 2019

Sous-bassin	Taux de remplissage 1 ^{er} mars 2019 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} mars 2018 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} février 2019 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} février 2018 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2019 (%)
Adour	87,1	93,7	65,4	83,5	58,7
Charente	74,6	100	55,2	94,7	44,4
Dordogne	99,8	99,1	100,1	101	93,1
Garonne	87,2	77,9	78,6	57,7	74,5
Lot	100	100	100	100	100
Système Neste	84,2	90,8	60,1	67,3	58
Tarn-Aveyron	91,7	96,1	88,4	94,2	75,6

Au 1^{er} mars 2019, pour l'ensemble des sous-bassins, les stocks s'élevaient de 74,6 % à 100 %.

Système Neste :

Les réserves de montagne sur la Neste ont été fortement sollicitées depuis septembre 2018 en raison des faibles débits naturels de la Neste. Pour le mois de janvier, 5,6 Mm³ ont été déstockés sur les 10 Mm³ conventionnés, alors que les 5 Mm³ conventionnés pour le mois de février n'ont pas été sollicités. En effet, sous l'effet des précipitations de fin janvier, les lâchers depuis ces réserves de montagne ont été totalement interrompus à partir du 27 janvier. Au 1^{er} mars, le soutien depuis cette ressource n'est plus disponible (jusqu'au 15 juin prochain).

Les réalimentations depuis les réserves de piémont ont du être maintenues ou relancées sur certains bassins du système Neste en janvier. En revanche, les cours d'eau du système Neste bénéficiant d'apports naturels suffisants en février n'ont pas nécessité de soutien.

Dordogne :

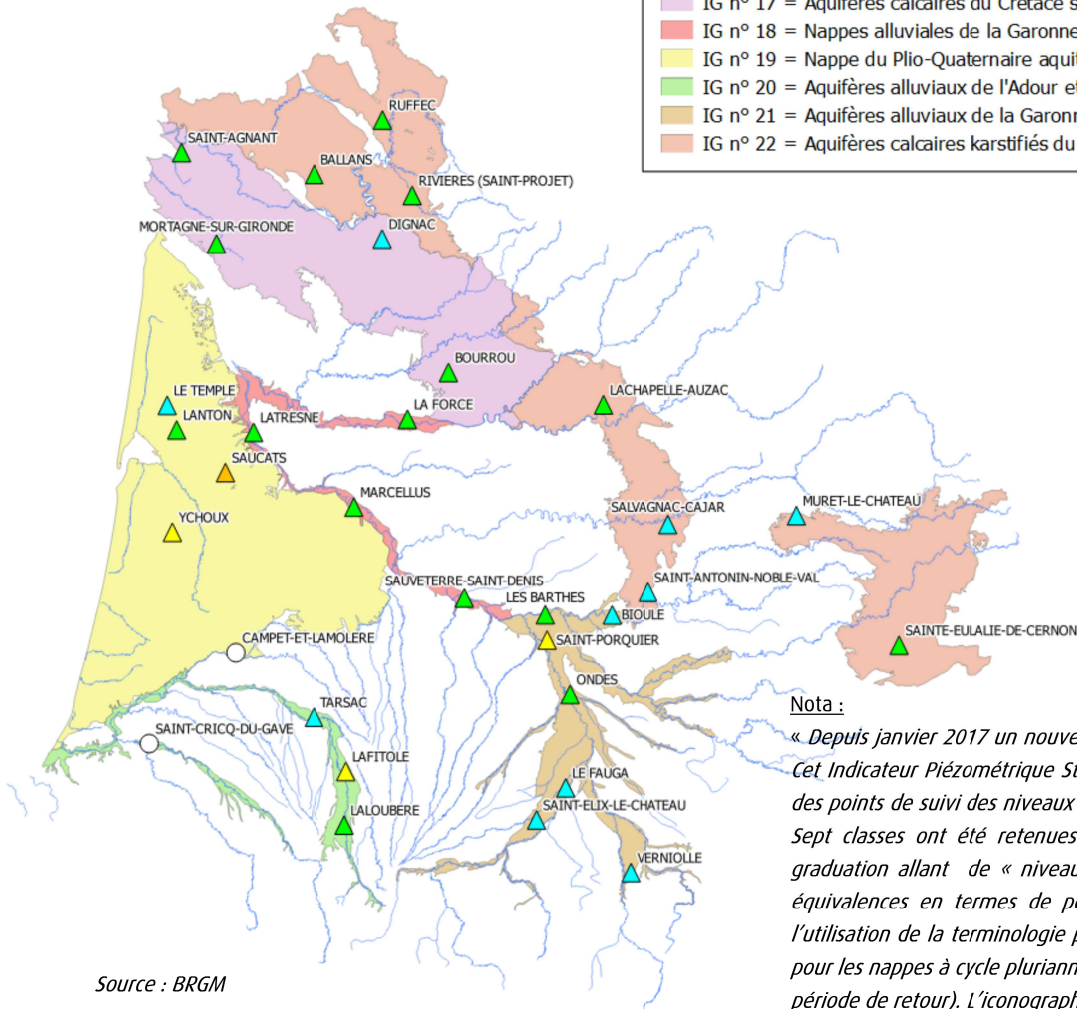
L'arrêté du 8 juillet 1992, fixe les débits réservés de la retenue de Miallet sur la Dronne suivants : 60 l/s pour janvier et février et 31 l/s pour les autres mois de l'année. Sous l'effet des précipitations de fin janvier, la retenue était pleine et surversait au 1^{er} février. Avec une pluviométrie beaucoup plus faible au cours du mois de février et des débits lâchés à hauteur de 60 l/s, la cote du plan d'eau a légèrement baissé au 1^{er} mars.

Niveau des eaux souterraines

FÉVRIER 2019

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG n° 17 = Aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois
- IG n° 18 = Nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne
- IG n° 19 = Nappe du Plio-Quaternaire aquitain
- IG n° 20 = Aquifères alluviaux de l'Adour et du Gave de Pau
- IG n° 21 = Aquifères alluviaux de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG n° 22 = Aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur



Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Source : BRGM

La période de recharge des nappes libres du bassin Adour-Garonne entamée en fin d'année 2018 s'est poursuivie en ce début d'année 2019, notamment à la fin du mois de janvier et au début du mois de février, qui par la suite a plutôt été marqué par un temps sec. Ainsi, pour le mois de février 2019, les niveaux sont orientés à la hausse sur la totalité des indicateurs ponctuels et globaux.

Le fort épisode de recharge de fin janvier – début février est combiné à une recharge précédemment limitée depuis l'étiage de septembre-octobre et à un manque de précipitations par la suite. Ainsi, pour le mois de février 2019, les niveaux piézométriques sont proches de la moyenne pour l'ensemble des grands systèmes aquifères du bassin, à l'exception peut-être du Plio-Quaternaire aquitain, où les niveaux seraient plutôt modérément bas.

A l'échelle des indicateurs ponctuels, plus de la moitié (53 %) des niveaux sont proches de la moyenne pour un mois de février. Ils sont modérément hauts pour un tiers (33 %) des indicateurs, principalement dans les nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents et pour la partie sud des aquifères calcaires karstifiés libres du Jurassique moyen et supérieur (secteur des Causses). Inversement, 13 % des points de suivi présentent des niveaux inférieurs à la moyenne, soit des niveaux modérément bas, à l'exception d'un indicateur (Saucats) qui présente un niveau bas.

Arrêtés de restrictions

Situation au 1^{er} mars 2019

Au 1^{er} mars 2019, aucune mesure de restriction n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

Au cours des mois de janvier et de février, aucun nouvel arrêté de restriction n'est entré en vigueur.

Glossaire

QMJ

Débit moyen journalier exprimé en m³/s

VCN10

Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs.
Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07).
Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.

Période de retour

Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaires (sec).

DOE

Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE :
- au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique,
- qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage.
Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE).
Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.

QA

Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE.
Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.

QAR

Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR.
 $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$.
Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.

DCR

Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE :
- au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu,
- qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.

Évapotranspiration

Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.

Pluie efficace (ou bilan hydrique potentiel)

Différence entre les cumuls de précipitations (RR) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Elle peut donc être négative.

**Indicateurs Globaux
Indicateurs Ponctuels**

Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique
du bassin Adour-Garonne :

[http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/
bulletins-hydrologiques-a18342.html](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html)

Rédaction :

- DREAL Occitanie
DREAL du bassin Adour-Garonne
Direction Écologie

Avec les contributions de :

- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Météo France
- EDF et gestionnaires d'ouvrages
- Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Conception graphique :

- DREAL Occitanie/CSM/IC/Com

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie
1 rue de la Cité Administrative - Bât. G
CS 80002 - 31074 Toulouse cedex 9
Tél. 33 (0)5 061 58 50 00
Fax. 33 (0)5 61 58 54 48**